

La Minerve



Le Minervoïis

Bulletin municipal AVRIL 2024

6, rue Mailloux, La Minerve QC J0T 1S0

Téléphone : 819 681-3380 • Télécopieur : 819 274-2031

www.municipalite.laminerve.qc.ca • Courriel : info@municipalite.laminerve.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA REFONTE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Lors de la séance du conseil municipal du 2 avril dernier, les avis de motion et projets des 6 règlements suivants ont été adoptés : 2024-730 (plan d'urbanisme), 2024-731 (permis et certificats), 2024-732 (zonage), 2024-733 (lotissement) 2024-734 (construction) et 2024-735 (usages conditionnels). Ces projets de règlements peuvent être consultés sur notre site Internet, sous l'onglet « Services », section « Urbanisme », sous-section « Révision réglementaire (projets de règlements) ».

Cette refonte des règlements d'urbanisme doit faire l'objet d'une consultation publique. Par conséquent, vous avez jusqu'au **30 avril 2024** pour adresser vos questions, commentaires et suggestions par écrit à l'adresse courriel suivante : reglement@municipalite.laminerve.qc.ca. De plus, une assemblée publique se tiendra le vendredi, **26 avril 2024 à 18 h**, au centre communautaire, si vous préférez adresser vos questions, commentaires et suggestions en personne.

MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS AU LAC AUX CASTORS

À nouveau cette année, il sera possible de mettre les embarcations à l'eau via la descente privée de monsieur Benoit Séguin, située au 2, chemin Paul-Grégoire. N'oubliez pas de faire laver votre embarcation au préalable, soit au 761, chemin des Pionniers ou au garage municipal. Voici donc les dates retenues pour cet été :

De 8 h à 16 h les :

4 mai (station de lavage 761, Pionniers fermée)

19 mai • 22 juin • 7 juillet

FOIRE AUX ORGANISMES

Soyez des nôtres, le **14 avril 2024**, de **10 h à 16 h**, au centre communautaire, pour la toute première foire aux organismes. Une belle occasion pour mieux les connaître et s'impliquer!

DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST

Voir publicité en page 5

Voici un résumé des principales résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux au long sont affichés sur notre site Internet, sous l'onglet "Administration", dès qu'ils sont approuvés par les élus, soit à la séance ordinaire subséquente.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024

Administration

Le rapport annuel et le rapport du vérificateur ont été acceptés avec un surplus pour l'exercice financier 2023, de 474 489 \$. Il a été convenu de réserver, à même ce montant, une somme de 3 000 \$ pour le Service des loisirs.

Il a été résolu d'entériner la signature de l'entente à l'amiable entre la Municipalité et 4300912 Canada Inc., dans le litige les opposant.

Les membres du conseil municipal ont mandaté la firme PFD Avocats pour représenter les intérêts de la Municipalité de La Minerve dans le litige l'opposant conjointement avec la Municipalité de Labelle, au Regroupement des propriétaires de la route de la rive ouest du lac Labelle. Les coûts liés audit mandat devant être partagés en parts égales entre les deux municipalités.

Il a été convenu d'entériner la signature des 3 lettres d'entente suivantes avec le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – Section locale 3365 :

- Lettre d'entente 2024-15 pour modification à l'horaire de travail du premier poste de mécanicien chauffeur;
- Lettre d'entente 2024-16 pour modification à l'horaire de travail de monsieur Donald Boisvert;
- Lettre d'entente 2024-18 pour création du poste préposé parcs et espaces verts.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la direction générale à verser un montant de 100 \$ à chaque responsable de croix de chemin sur son territoire, pour l'achat de fleurs, engrais et autres.

Il a été convenu d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à l'organisme sans but lucratif « Habillons un enfant », afin de les aider à atteindre leur objectif d'habiller le plus grand nombre d'enfants possible.

Sécurité publique

Il a été convenu de renouveler le contrat en sécurité municipale offert par Groupe Sûreté Inc., pour la période de mai à octobre 2024, pour un montant n'excédant pas 25 000 \$, et de les mandater à effectuer la surveillance sur le territoire, en lien avec les règlements suivants :

- Règlement 2024-728 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations;
- Règlement numéro 715 sur les nuisances;
- Règlements numéros 2022-701 et 2022-702 sur la location court séjour;

- Règlement numéro 713 relatif au stationnement et à la circulation;
- Règlement numéro 693 sur les feux d'artifice;
- Règlement numéro 678 sur le brûlage.

Travaux publics

Il a été convenu d'octroyer un contrat à Multi Routes Inc. pour la fourniture, le transport et l'épandage de chlorure de calcium 35% liquide, pour couvrir une superficie de 80 km, soit pour un coût total de 57 304 \$, plus les taxes applicables.

Il a été convenu de louer un balai mécanique pour le nettoyage des rues sur la totalité du réseau routier asphalté, pour un montant n'excédant pas 14 000 \$, plus les taxes applicables.

Un contrat pour le fauchage du gazon en bordure des chemins, sur une distance d'environ 150 km, a été octroyé à Gérvy Lacasse S.E.N.C., au coût de 80 \$/km.

Un contrat pour le fauchage de branches en bordure des chemins a également été octroyé à Services Forestiers P.A. Dumas, pour un montant n'excédant pas 24 000 \$, plus les taxes applicables.

Les membres du conseil municipal ont autorisé la signature du contrat de service avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour le déneigement et déglacage du chemin de La Minerve, sur une longueur de 10,026 km, pour un montant de 120 000 \$/année, pour une période de 3 ans sans indexation, à débiter le 15 octobre 2024 jusqu'au 19 avril 2025 pour la première année.

Il a été convenu de procéder à l'achat de gravier afin de permettre d'effectuer les travaux prévus en cours d'année, et ce, pour un montant n'excédant pas 100 000 \$.

Des réparations au véhicule #56 sont nécessaires et le conseil a autorisé qu'une partie des réparations soient effectuées par Carrosserie Expert SD, pour un montant de 19 650 \$ (plus taxes), et l'autre partie par Aebi Schmidt, pour un montant de 30 350 \$ (plus taxes).

Il a été convenu d'embaucher monsieur Richard Brûlé au poste de chauffeur temporaire à temps plein, selon les besoins de la Municipalité et conformément à la convention collective en vigueur.

Il a été convenu d'embaucher monsieur Benoit Choquette au poste de journalier temporaire à temps plein, selon les besoins de la Municipalité et conformément à la convention collective en vigueur.

Il a été convenu d'embaucher monsieur Steve Dupuis, au poste temporaire de préposé aux travaux publics, à temps plein, selon les besoins de la Municipalité et conformément à la convention collective en vigueur.

Hygiène du milieu

Le règlement numéro 2024-728 relatif à la conservation des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations, a été adopté et est maintenant en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements municipaux ».

Le règlement numéro 2024-729 sur la tarification volumétrique de l'eau potable (non résidentiel), a été adopté et est maintenant en vigueur. Ce règlement peut être consulté sur notre site Internet, sous l'onglet « Administration », section « Règlements municipaux ».

Les patrouilleurs nautiques de Groupe Sûreté Inc. ont été autorisés à surveiller les plans d'eau de la municipalité pour l'application de la réglementation fédérale associée à la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*.

Il a été convenu de mettre fin à l'entente de location d'espaces au garage municipal entre la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) et la Municipalité, et ce, rétroactivement au 29 février 2024.

Les mandats de mesdames Ève Darmana et Mathilde Péloquin-Guay, comme membres du comité consultatif en urbanisme, ont été renouvelés pour un an, soit jusqu'au 6 décembre 2024.

Urbanisme

Les membres du conseil municipal ont accordé leur appui à la Coalition de l'aire protégée Marie-Le Franc, afin que le gouvernement du Québec considère la candidature du secteur Marie-Le Franc au réseau des aires protégées du Québec.

Les avis de motion et les projets de règlements pour la refonte des règlements d'urbanisme ont été déposés comme suit :

- 2024-730..... Règlement sur le plan d'urbanisme
- 2024-731..... Règlement sur les permis et certificats
- 2024-732..... Règlement de zonage
- 2024-733..... Règlement de lotissement
- 2024-734..... Règlement relatif à la construction
- 2024-735..... Règlement sur les usages conditionnels

Cette refonte doit faire l'objet d'une consultation publique afin de recueillir les questions, commentaires et suggestions des citoyens. Par conséquent, vous êtes invités à cette consultation qui se tiendra le vendredi, **26 avril 2024, à 18 h**, au centre communautaire. Une période de consultation écrite se déroulera également pendant la période du 10 au 30 avril 2024, vous êtes aussi invités à faire parvenir vos questions, commentaires ou suggestions à l'adresse courriel suivante :

reglement@municipalite.laminerve.qc.ca

Loisirs

Il a été convenu d'embaucher Océane Simoneau comme sauveteur pour assurer la surveillance de la plage au cours de l'été 2024, soit pour la période du 4 juillet au 17 août, à raison de 28 heures par semaine (du jeudi au dimanche, de 10 h à 17 h).

Il a été convenu d'embaucher madame Maryse Levac au poste de commis à la bibliothèque, et ce, à compter du 19 avril 2024, le tout conformément à la convention collective en vigueur.

STATION DE LAVAGE AU GARAGE MUNICIPAL

La station de lavage des embarcations, située au garage municipal (75, chemin de La Minerve 819 681-3380, poste 5534), débutera ses opérations à compter du **vendredi, 3 mai 2024**, date à laquelle les barrières d'accès aux différents lacs seront fermées.

Pour accéder aux différents plans d'eau, il faut obligatoirement passer par la station de lavage et ainsi obtenir une clé de la barrière d'accès au lac.

Voici l'horaire de la station de lavage du garage municipal pour la saison estivale 2024 :

DU 3 MAI AU 21 JUILLET 2024

Du lundi au jeudi :..... de 8 h à 12 h
Du vendredi au dimanche :..... de 8 h à 17 h

DU 22 JUILLET AU 4 AOÛT 2024

Du lundi au dimanche :..... de 8 h à 17 h

DU 5 AOÛT AU 13 OCTOBRE 2024

Du lundi au jeudi :..... de 8 h à 12 h
Du vendredi au dimanche :..... de 8 h à 17 h



Afin d'améliorer la qualité du réseau routier non asphalté, le Service des travaux publics procédera au rechargement granulaire de plusieurs chemins au cours de l'été 2024.

Un balai mécanique a aussi été loué afin de permettre le nettoyage des chemins asphaltés. Le balai devrait donc être sur notre territoire autour du 15 mai prochain.

À nouveau cette année, il y aura épandage d'abat-poussière liquide sur nos chemins non asphaltés. Un premier épandage se fera vers la fin mai (selon la température et les conditions météorologiques), et un deuxième épandage se fera en août.

Des travaux d'aménagement de fossés et de fauchage de branches seront entrepris sur différents secteurs du territoire.

Relocalisation du chemin de la Source

Afin de permettre la construction de la Résidence La Minerve, sur le chemin des Fondateurs, il sera nécessaire de procéder à la relocalisation du chemin de la Source. Ces travaux devraient débuter dès le mois de mai. Soyez rassurés, l'accès à la source sera maintenu en tout temps.

Remplacement du ponton de la rivière Preston

Vers le mois de juillet prochain il y aura des travaux sur le chemin des Pionniers. Il est devenu nécessaire de remplacer les deux pontons de la rivière Preston. Un avis d'appel d'offres a été lancé à ce sujet.

Descente publique au lac aux Castors

Les travaux pour l'installation de la rampe de mise à l'eau au lac aux Castors seront effectués au cours de l'été, soit entre juin et septembre prochain.

Terre de remblai disponible cet été

Le Service des travaux publics effectuera, dans la période comprise entre la mi-mai et la fin octobre prochain, des travaux de profilage de fossés. Il y aura donc de la terre de remblai disponible pour les citoyens qui en feront la demande. Les contribuables intéressés devront compléter le formulaire « Demande de certificat d'autorisation pour remblai et déblai », qui est disponible à l'hôtel de ville ainsi que sur notre site Internet, et préciser quelle quantité ils souhaitent recevoir.

Ainsi, lorsque les travaux seront effectués dans votre secteur, les contribuables ayant obtenu une autorisation seront contactés environ une semaine à l'avance, afin de les prévenir de la livraison du remblai. Notez que la Municipalité ne s'engage pas à fournir du remblai à toutes les personnes qui en auront fait la demande, il s'agit là d'une possibilité pour le cas où les travaux sont exécutés à proximité du site de remblai désigné.



EMPLOI
ÉTÉ 2024

POSTE OFFERT AUX
ÉTUDIANTS, ADULTES
OU RETRAITÉS

COORDONNATEUR(TRICE) AU CAMP DE JOUR ESTIVAL 2024

RESPONSABILITÉS :

- Planifier, organiser et superviser les activités du camp de jour;
- Assurer la sécurité des enfants;
- Planifier les sorties en fonction du budget alloué;
- Participer à l'animation des différentes activités;
- Autres tâches connexes.

EXIGENCES :

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Être responsable, organisé, débrouillard et aimer les enfants;
- Certification en secourisme un atout;
- Formation DAFA un atout;
- Expérience en coordination serait un atout.

*Salaire compétitif, poste saisonnier à temps plein,
du 17 juin au 23 août 2024 (40 heures/semaine),
du lundi au vendredi.*

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae ou une lettre de motivation, au plus tard le

17 avril 2024 à 16 h, au : 6, rue Mailloux,

La Minerve, Qc, J0T 1S0

ou par courriel à l'adresse :

adjointe@municipalite.laminerve.qc.ca



Distribution d'arbres et de compost SAMEDI, LE 11 MAI DE 8H À MIDI

Nous vous attendrons au garage municipal, situé au 75, chemin de La Minerve, pour la distribution d'arbres et de compost.

Apportez vos remorques ou votre contenant pour le compost.

Environ 5 arbres seront distribués par personne.

Les quantités et essences restent encore à confirmer. Il y aura de jeunes arbres, entre 25 et 40 cm de hauteur pour les conifères, et entre 60 et 90 cm de hauteur pour les feuillus.



De plus, nous distribuerons gratuitement environ 150 sachets de semences pour les plantes mellifères et de l'asclépiade, soit un sachet par propriété (premier arrivé, premier servi).

Merci au ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) qui fournit gratuitement les arbres et merci à Table Forêt Laurentides qui se charge de la distribution.

En raison de la popularité de cette distribution, il pourrait y avoir un risque de congestion sur le chemin de La Minerve. Nous rappelons aux usagers de la route qu'il est possible de contourner le secteur du garage municipal en empruntant le chemin des Fondateurs.

Jour de la Terre le 22 avril 2024!

Pour souligner cette journée, la Municipalité encourage ses citoyens à opter pour des modes de transport collectif (bus, autopartage, covoiturage) plutôt que d'utiliser l'auto en solo. Plusieurs d'entre nous se déplacent vers les municipalités avoisinantes pour le travail, pourquoi ne pas s'organiser entre collègues, amis ou voisins pour covoiturer, ça permet de diminuer les gaz à effets de serre et aussi une économie d'essence. Il y a même un stationnement spécialement réservé pour le covoiturage près de l'hôtel de ville.

Documents à fournir à la fin des travaux autorisés par permis

Quelques permis demandent que des documents nous soient déposés suite à l'exécution des travaux. Il est de votre responsabilité de nous les remettre dès que possible, soit en main propre à l'hôtel de ville, ou soit par courriel ou par la poste.

- **Permis de construction** : Certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre.
- **Permis d'installation septique** : Rapport d'inspection des travaux (tel que construit) réalisé par le technologue.
- **Permis pour un puits artésien** : Rapport de forage fait par le puisatier.
- **Permis de démolition** : Facture comme preuve de dépôt des matériaux de construction usagés au Complexe environnementale de la Rouge (anciennement RIDR).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement.

POLLINISATION

L'arrivée du printemps est synonyme de nettoyage des terrains. Les fleurs commenceront bientôt à sortir et les pollinisateurs sortiront de leur hibernation. Nous vous invitons à leur laisser de petits tas de feuilles et de branches jusqu'à ce que la température soit constante à plus de 10 degrés Celsius. Cela leur servira d'abri en attendant les beaux jours.

Les premières fleurs sont souvent leur seule source de nourriture, pensez à retarder la coupe de votre gazon ou à leur laisser l'accès à des fleurs.



ABRI TEMPORAIRE (Tempo)

La date limite pour retirer les abris temporaires est le 31 mai.

Toutefois, si le printemps est déjà bien installé, le décor est tout simplement embelli par leur retrait plus hâtif.



Lors de la 3^e édition du Gala de la conservation d'Éco-corradors laurentiens, en février dernier, la Municipalité de La Minerve a soumis son projet de lutte au myriophylle à épis au lac Chapleau, et ce, en tant que projet contribuant à la protection des milieux naturels de façon significative. Lors de la soirée de reconnaissance, monsieur le maire Johnny Salera ainsi que monsieur Vincent Gagné, de la firme Fyto, ont présenté le projet devant public. Nous sommes fiers d'avoir reçu une mention particulière pour ce projet.



COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES CONSIGNÉES

Au profit des élèves du 3^e cycle de l'école La Relève pour un voyage de canot-camping



**SAMEDI 20 AVRIL
DE 10 H À 13 H**



Profitez du Festival des Sucres pour venir nous voir au village dans le stationnement du Marché Bruneau
Jacob, Mathieu, Élizabeth, Malie, Liliane

Le Méechoui

du Lac Castor

Dès 14h le
13 juillet 2024

Déménagement au village



Aux profits de la nouvelle
Fondation d'appui aux
familles de La Minerve

Lancement la journée même!

À La Minerve, sous le préau
91 chemin des Fondateurs

30 \$: adulte / 15\$: 10 à 16 ans / Gratuit : 0 à 9 ans

Horaire

Dès 14h :

- tour de carriole et autres activités sur place
- ouverture du BAR

18h : SOUPER

20h : chansonnier bienvenue à tous!

MENU :

Cochon, pomme
de terre, potée
d'haricots,
salades et
desserts

ACHAT DE BILLETS :

Relais du village OU
Par transfert bancaire au
514-241-7120 ou
fondation.daafm@gmail.com
Question : levée de fonds
Réponse : famille

CHANSONNIER
ALEX FLAMAND



Pour plus d'informations

Pascale Lajeunesse

819-425-4678



**MAISON
DES JEUNES
DE LA MINERVE**

BINGO

**Aux profits du voyage à
PHILADELPHIE !**



10 mai 2024

19h à la salle communautaire

Plus de 400 \$ en prix

**Cantine
sur place**

**Coût
20 \$**

VENTE DE GARAGE

Billets en vente dans les commerces ainsi que par les bénévoles de la communauté Ste-Marie de La Minerve. Pour information, contactez Marielle Potts au 819 274-1213.



Exceptionnellement, la vente de garage de la Fabrique aura lieu cette année le samedi **20 juillet 2024** au lieu du 27 juillet 2024, l'église étant réservée pour un mariage à cette date. Merci de votre compréhension.

Tirage au profit de la Paroisse Notre-Dame de la Rouge

(communautés La Minerve, Labelle, Lac Saguay, Nominique et Rivière-Rouge):

Le tirage aura lieu dimanche le 13 octobre 2024.

Il y a 4 000 billets en circulation.

Le coût du billet est de 10 \$.

Les prix à gagner sont les suivants:

- ▶ **1^{er} prix:** 6 électroménagers: réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, four micro-ondes, laveuse et sècheuse;
- ▶ **2^e prix:** aspirateur de marque Dyson (aspirateur vertical V8 Origin PLUS sans fil);
- ▶ **3^e prix:** 100 \$ en argent.



PLAGE HORAIRE POUR JOUER SUR LES 4 TERRAINS DE PICKLEBALL DE LA MINERVE

À PARTIR DU MOIS D'AVRIL JUSQU'AU 23 JUIN 2024, SELON LA TEMPÉRATURE

PLAGE HORAIRE RÉSERVÉE POUR LE PICKLEBALL

LES MARDI ET JEUDI:..... **DE 18 H 30 À 20 H 30**
LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI:..... **DE 16 H À 18 H**
LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI ET DIMANCHE :..... **DE 13 H À 16 H**
TOUS LES MATINS SAUF LE JEUDI :..... **DE 9 H À 12 H**

***Il va de soi que nous encourageons le jeu entre tous les niveaux de joueurs, à moins que certains terrains ne soient dédiés au niveau avancé... à la discrétion des joueurs sur place.

UN MAXIMUM DE 24 JOUEURS PAR PLAGE HORAIRE.

** AUCUNE CARTE DE MEMBRE, NI COTISATION CETTE ANNÉE

** VOUS DEVEZ VOUS INSCRIRE SUR LE GROUPE MESSENGER "PICKLEBALL DE LA MINERVE"
POUR CONFIRMER LA VEILLE (24 H AVANT) VOTRE PRÉSENCE AU JEU.

VOUS POUVEZ DEMANDER À ÊTRE AJOUTÉ SUR LE GROUPE VIA LUC STE-MARIE **514 451-5230**

LYNE GIRARD **514 441-3712**



ATELIER TABLETTE

Initiation
aux paramètres de base

INSCRIVEZ-VOUS

Le 9 mai 2024 de 10h30 à 12h au centre communautaire

Les tablettes possèdent une grande variété de paramètres et il peut devenir difficile de s'y retrouver. Cet atelier vous permettra de naviguer dans les paramètres de votre tablette. La formatrice vous apprendra comment vous repérer.

Réservez votre place en appelant à la bibliothèque ou en vous présentant au comptoir d'accueil.

GRATUIT

Apportez votre tablette!

QUIZ SUR LE CHOCOLAT ! fut un grand succès!

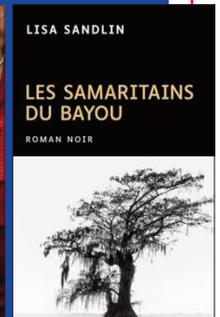
Merci à tous nos jeunes participants
Félicitations aux trois gagnants
(tirage au sort)

**Myla Alary
Jules Sauriol
Annabelle Girard**



Nos romans
LARGE VISION
sont maintenant disponibles.

Lisez de fabuleuses
histoires tout en
donnant un peu
de repos à vos yeux.



**Félicitations à madame
Ghislaine Loiseau qui a remporté
le tirage au sort parmi ceux et celles
qui ont décoré une couronne de Noël.**

**La Municipalité remercie
tous les citoyens qui ont participé
à la décoration du village
pour le temps des Fêtes!**

Calendrier des Activités

AVRIL	16 - 30	10 h 00	ATELIER DE PEINTURE	Les Doigts d'Art Minervois	Centre communautaire
AVRIL MAI	18 - 25 2 - 9 - 16	13 h 30	BASEBALL-POCHE	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL MAI	15 - 22 - 29 6 - 13	13 h 00	CARTES	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL MAI	26 3 - 10 - 17	13 h 00	CARTES LE VENDREDI	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL	18	10 h 30	CONFÉRENCE « CURIOSITÉS DU CŒUR DES LAURENTIDES »	Bibliothèque	Centre communautaire
AVRIL	26	18 h 00	CONSULTATION PUBLIQUE - REFONTE RÈGLEMENTS D'URBANISME	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
MAI	5	12 h 30	CRIBBAGE	L'Éveil féminin	Centre communautaire
AVRIL MAI	23 21	13 h 00	CUISINE COLLECTIVE	MADA	Centre communautaire
AVRIL	17	12 h 00	DINER COMMUNAUTAIRE	Les Hirondelles	Centre communautaire
AVRIL	20 - 21		FESTIVAL DES SUCRES	Festival des Sucres de La Minerve	Centre communautaire
AVRIL	14	10 h 00	FOIRE AUX ORGANISMES	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire
MAI	9	10 h 30	INITIATION AU IPAD POUR ADULTES ET AINÉS	Bibliothèque	Centre communautaire
AVRIL MAI	17 - 18 - 24 - 25 1 - 2 - 8 - 9 - 15 - 22 - 29	19 h 30	JEU DE DARDS	Les Joyeux Minervois	Centre communautaire
AVRIL MAI	18 - 25 2 - 9 - 16 - 23 - 30	13 h 00	SCRABBLE	Club de scrabble Mine de Rien	Centre communautaire
MAI	6	19 h 00	SÉANCE DU CONSEIL	Municipalité de La Minerve	Centre communautaire



Les Doigts d'Art Minervois remercient tous les « Poussins et Poussinettes » de leur participation à l'atelier de peinture sous le thème de Pâques. Que de talents et de créativité! Tous sont repartis ravis avec un prix et chocolat de Pâques. Merci également aux parents de leur présence.

Louise Trudel, présidente



Événements estivaux

8 Juin

Fête de la
pêche au
lac Désert



15 Juin

Tournoi de
pêche de
l'Association
de chasse et
pêche au lac
Désert



23 Juin

Fête de la
St-Jean
{Répertoire
Québécois}
sous le préau

30 Juin

Exposition de
voitures
antiques des
Nostalgiques
au terrain de balle



5 Juillet

Lancement du
défi photo
à la
bibliothèque



13 Juillet

Méchoui de la
fondation
d'aide aux
familles
sous le préau



20 Juillet

Vente de
livres usagés
à la
bibliothèque



20 Juillet

Vente de
garage de la
Fabrique

27-28
Juillet

Exposition des
Doigts d'Art
Minervois
au centre
communautaire



20 Juillet

Concert
estival
sous le préau
{Les flancs moust}



10 Août

Concert
estival
sous le préau
{Mike Goudreau and
the Boppin Blues
Band}



17 Août

Concert
estival du
Comité des
citoyens du
lac Castor
sous le préau
{Serge Lachapelle}

Une publicité pour chacun de ces événements sera diffusée prochainement.